



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

LETTRE OUVERTE

A son Excellence Madame Jamie Mc COURT Ambassadrice des USA en France
A son Excellence Alexeï MECHKOV Ambassadeur de la Fédération de Russie en France

Nous savons que Donald Trump Président des USA et Vladimir Poutine Président de la Fédération de Russie vont se rencontrer dans quelques jours à Helsinki.

Selon les informations données dans la presse, les questions abordées lors de ce sommet sont extrêmement importantes puisqu'elles concernent les questions de la paix, avec les relations américano-russes, la situation en Syrie et en Ukraine ainsi que la maîtrise des armements.

En tant que Mouvement de la Paix nous assurons la coordination en France du Collectif national « En marche pour la paix » qui réunit 153 organisations très différentes et très représentatives de l'opinion publique de notre pays.

Au plan international, nous sommes membres de plusieurs réseaux (dont la campagne ICAN récipiendaire en 2017 du Prix Nobel de la Paix), membre du Bureau international de la Paix et associés au Conseil Mondial de la Paix. Autant de relations qui nous permettent des collaborations citoyennes et associatives à travers le monde entier et de mieux apprécier les aspirations des peuples à travers le monde.

Enfin nous sommes partenaires associés à la commission ECOSOC des Nations Unies.

Dans le cadre de ces réseaux et en particulier du collectif national «En Marche pour la Paix» et de la Campagne ICAN, nous agissons en commun en faveur de la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017. Ce traité dans ses attendus s'appuie sur l'article 6 du Traité de Non-prolifération nucléaire qui stipule que *« Chacune des Parties au Traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ».*

Au plan mondial, un vaste front s'est constitué pour l'élimination des armes nucléaires et pour la ratification du traité d'interdiction. Ce front est constitué de 122 Etats au moins dont le Vatican, ainsi que l'ONU, la Croix-Rouge internationale, toutes les organisations syndicales au plan mondial, un réseau mondial de maires pour la paix, des milliers d'associations et de réseaux à travers le monde dont la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) (titulaire du prix Nobel 2017 de la paix) dont nous faisons partie.

Cette aspiration des peuples à l'élimination des armes nucléaires s'est exprimée récemment en France à travers un sondage d'opinion réalisé par l'IFOP à notre demande,

lequel révèle que 76 % des Français sont favorables à ce que la France s'engage dans un processus de désarmement nucléaire et 67 % sont en faveur de la ratification immédiate du traité d'interdiction des armes nucléaires par la France.

Nous estimons de notre devoir d'attirer votre attention sur cette question car les USA et la Russie sont les plus gros détenteurs d'armes nucléaires avec environ 8000 têtes pour chaque État.

Nous souhaitons à travers la transmission de ce message à vos chefs d'Etat respectifs exprimer ce que nous ressentons comme l'attente de la part des peuples de gestes significatifs en faveur du désarmement nucléaire et de la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires.

Ces armes dangereuses car elles menacent non seulement la sécurité environnementale de l'humanité mais sa survie elle-même, sont coûteuses économiquement, inutiles militairement pour assurer la sécurité du monde comme on peut le constater tous les jours, illégales juridiquement et moralement inadmissibles. Elles doivent être éliminées.

Il y a en la matière deux ou trois décisions que les deux chefs d'Etat pourraient immédiatement annoncer pour faciliter le processus de leur élimination et qui seraient susceptibles d'avoir un retentissement au plan mondial à savoir :

1. l'annonce commune d'un gel des programmes de modernisation des armes nucléaires conduits par les 2 Etats ;
2. l'annonce de leur participation personnelle à toute session spéciale des Nations Unies consacrée au désarmement nucléaire ;
3. l'annonce en Septembre lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies de leur participation au processus engagé par le Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Enfin, ces décisions seront une contribution à la diminution des budgets d'armement dans le monde. Elles pourront favoriser la relance d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'inspirant, en l'adaptant à la situation actuelle, du processus d'Helsinki et de son Acte Final de 1975.

Recevez, Madame l'Ambassadrice et Monsieur L'Ambassadeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour Le Mouvement de la Paix
Le Secrétariat National
Représenté par Roland NIVET et Edith BOULANGER
Porte-paroles Nationaux